



EDITION 2019 – EDITION THEMATIQUE : LA LUNE

REGLEMENT DU CONCOURS



Article 1. Objet

L'Association LILOMOTS organise **du 16 août 2019 au 2 novembre 2019 inclus** la quatrième édition du concours d'écriture jeune public « Imazine ». Ce concours est mis en place par l'Association LILOMOTS en partenariat avec le Ministère des Outre-mer, la DAC de La Réunion, l'Académie de La Réunion, la Bibliothèque Départementale la CINOR, la CIREST, et la Ville de Saint-Denis et avec le soutien de partenaires opérationnels.

Ce concours a pour objectifs d'inciter les jeunes Réunionnais à écrire et à développer leurs plumes. Seront évalués :
- le respect des propositions d'écriture de l'article 5 – tant sur la forme que sur le fond. La sélection des lauréats ne dépendra pas de la longueur des textes tant que le nombre de pages maximum est respecté (en fonction des propositions d'écriture - voir détail à l'article 5).

- la qualité créative et littéraire du texte (style, accroche, fin, etc.)

- l'originalité des textes

- l'orthographe et la correction grammaticale seront également évaluées – les textes peuvent être écrits en créole ou en français et l'usage des deux langues dans un même texte sera également accepté

Ce règlement sera disponible sur notre site Internet <http://lilomots.wordpress.com> et sur notre page Facebook : **Concours Imazine**, ainsi que sur demande par courrier électronique concoursimazine@gmail.com .

Article 2. Conditions d'inscription

Le concours est ouvert :

- Pour la catégorie « individuel » : à toute personne, âgée de 9 à 17 ans en date **du 2 novembre 2019**, résidant à La Réunion sans distinction de nationalité, à l'exclusion des organisateurs, des membres du jury et de leurs familles.
- Pour la catégorie classe : à toute classe du CM1 à la Terminale de l'Académie de La Réunion, du champ privé ou public, sous contrat ou non, souhaitant concourir collectivement (une inscription par classe) - quel que soit l'âge des élèves.

Les candidats peuvent concourir dans l'une des deux catégories suivantes :

- Catégorie "Individuel"

Association Lilomots

E-mail : lilomots@gmail.com - Tél. : 06 92 08 38 07

Site web : <http://lilomots.wordpress.com> | SIREN : 753 319 268

- Catégorie "Classe"

Et pour chaque catégorie, deux tranches d'âge :

- Enfants : 9 / 12 ans inclus, correspondant aux classes à CM1 à 5^{ème}
- Jeunes : 13 / 17 ans inclus, correspondant aux classes de 4^{ème} à Terminale

Des ateliers seront proposés par l'association dans différents établissements culturels et d'enseignement. La participation aux ateliers rend obligatoire la participation au concours.

La participation au concours est gratuite. Les candidats ayant participé aux éditions précédentes peuvent concourir de nouveau. Les textes présentés ne devront pas avoir été déjà primés lors d'un autre concours.

Chaque jeune devra présenter un seul texte dans la catégorie individuelle. Il pourra cependant également présenter un texte avec sa classe, s'il le souhaite. Chaque classe présentera une seule candidature.

Article 3. Critères d'éligibilité du texte proposé

Les textes devront être tapuscrits. La longueur des textes est limitée en fonction des propositions (voir article 5) en format Word (ou traitement de texte équivalent type Open Office), police type Times new roman ou Calibri, taille 11, interligne simple.

La participation (e-mail d'accompagnement) devra faire mention des informations suivantes : catégorie de la candidature, nom et prénom, ville, numéro de téléphone et adresse e-mail d'un représentant légal (ou du professeur dans le cas d'une classe). Elle devra également comporter l'autorisation écrite jointe au présent règlement complétée, datée et signée du représentant légal (professeur dans le cas d'une classe, 1 autorisation par participation). Dans le cas contraire, votre candidature pourrait être refusée.

Article 4. Modalités d'envoi

Votre texte doit être envoyé sous forme d'un fichier numérique au format .doc ou .odt (Word ou Open Office par exemple) à l'adresse suivante : **concoursimazine@gmail.com**.

Dans le cas où vous ne pourriez accéder à un ordinateur, un logiciel de traitement de texte, ou encore à internet, nous vous invitons à nous contacter afin de trouver une solution pour la saisie et l'envoi de votre texte.

Pour les participations individuelles, l'autorisation parentale ci-après est à joindre impérativement complétée pour la prise en compte de la proposition de texte.

Pour les participations collectives, le professeur complète et signe l'autorisation et se porte garant d'avoir effectué les démarches nécessaires auprès de ses élèves et de leurs parents. Les autorisations individuelles correspondantes pourront être demandées lors de la remise de prix.

Date limite d'envoi de votre texte : **2 novembre 2019, à minuit.** Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

Respect des normes RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) en vigueur :

Conformément à la réglementation en vigueur, les données personnelles recueillies ne seront conservées que pour les usages liés au concours 2020 et 2021. Elles seront détruites au 31/12/2021 au plus tard. Elles peuvent être effacées sur simple demande par e-mail à lilomots@gmail.com ou courrier postal à Association Lilomots - chez Abraham RATINEY, 8 rue des fleurs d'oranger, 97419 La Possession.

Article 5. Les propositions d'écriture

|| **CATEGORIE "INDIVIDUEL" :**

Tranche d'âge 9 à 12 ans

21 juillet 2 469, base lunaire, 03h56.

Cinq cent ans après les premiers pas sur la Lune, quatre cent après l'installation de la première civilisation humaine lunaire, une mission d'exploration quitte le sol du satellite pour rejoindre la Terre...

Écrivez la suite.

La longueur du texte est limitée à 5 pages tapuscrites.

Tranche d'âge 13 à 17 ans

Thomas Pesquet dans la lune

Ecrivez un slam à partir de cette expression.

Le slam est un poème conçu pour être dit à l'oral. Il peut utiliser toute la gamme des figures de style (assonance, allitération, répétitions, anaphore, etc.) permettant de donner du rythme à la lecture ou à la récitation. Lorsqu'il est dit, il ne doit pas dépasser trois minutes. La longueur du texte est donc limitée par cette dernière contrainte.

CATEGORIE "CLASSE"

Tranche d'âge CM2 à 5^{ème}

Personnage imposé : le robot

Lieu : sur la Lune

Date : au choix de 1969 au futur

A partir de ces éléments, à vous de planter le décor et de créer votre scénette de théâtre !

Vous utiliserez la forme traditionnelle du théâtre écrit (dialogue ou monologue, indications scéniques, etc.).

La longueur du texte est limitée à 5 pages tapuscrites.

Tranche d'âge 4^{ème} à Terminale

Chaque classe participante devra utiliser les 5 mots suivants dans 5 mini-nouvelles - chacune ne devra dépasser une page :

lune, sombre, cri, courir, louche

Les mots peuvent être utilisés sous toutes leurs formes (nom ou adjectif le cas échéant, conjugué, au singulier ou pluriel).

La nouvelle est un genre qui reprend les codes du roman dans un version écourtée. Souvent centrée sur un personnage ou une péripétie, elle élague les détails (descriptions notamment) pour aller droit au but... à la chute. La mini-nouvelle reprend ses codes sur une longueur encore réduite.

La longueur totale de la participation est limitée à 5 pages tapuscrites.

Article 6. Le jury

Le jury sera composé de personnes habilitées : bibliothécaires, libraires, auteurs, éditeurs, journalistes, enseignants, lauréats des éditions précédentes et de représentants de l'Association Lilomots choisis par les membres de l'association. Le jury peut renoncer à toute attribution de prix dès lors qu'il estime la qualité des œuvres insuffisante.

Article 7. Récompenses

Le jury désignera un premier et un deuxième prix pour chacune des catégories et tranche d'âge (soit 8 lauréats). Les œuvres des lauréats seront valorisées sous forme d'édition papier ou numérique diffusée largement.

Le jury se réserve le droit de délivrer des prix complémentaires s'il estime que la qualité des œuvres proposées le justifie.

La remise des prix aura lieu en décembre 2019.

Les participants seront invités individuellement et leur présence sera vivement attendue. La liste des lauréats sera annoncée lors de la remise des prix. Les lauréats se verront remettre des prix divers : bons d'achat, jeux, places de cinéma, ateliers masterclass, etc.

Article 8. Acceptation du règlement

Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser tout ou partie des textes primés ou non sur tous supports et modes de diffusion. Aucun droit d'auteur ne pourra être obtenu. Les participants s'engagent à garantir l'originalité de l'œuvre qu'ils présentent. L'équipe de l'association pourra apporter des corrections aux textes des lauréats si elle le juge nécessaire afin de garantir une publication de qualité optimale. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le concours.

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.



PARTICIPATION INDIVIDUELLE CONCOURS IMAZINE

AUTORISATION DE PARTICIPATION ET RELATIVE AU DROIT D'AUTEUR ET DROIT A L'IMAGE (personne mineure)

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement présentés aux enfants ainsi qu'à leurs parents (cf. règlement du concours Imazine).

1. Désignation du projet :

Le projet consiste en la participation à un concours d'écriture jeune public intitulé Imazine et mis en place par l'**Association Lilomots** en 2019.

2. Modes d'exploitation envisagés :

Le texte transmis par le participant sera, s'il est lauréat, utilisé dans le cadre d'une publication numérique et papier. Il pourra également faire l'objet d'une utilisation par l'association dans le cadre de sa communication même s'il n'est pas lauréat. L'auteur sera alors désigné par ses nom et prénom.

3. Consentement de l'enfant :

On m'a expliqué et j'ai compris que je participe à un concours d'écriture

On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait lire mon texte

Je suis d'accord pour que des photographies soient prises à l'occasion des ateliers et diffusées à des fins de communication : OUI NON

Nom et prénom de l'enfant :

.....

Date et signature de l'enfant :

4. Autorisation parentale

Vu le Code civil, en particulier son article 9 sur le respect de la vie privée.

Vu le Code de la propriété intellectuelle.

Vu le consentement préalable exprimé par la personne mineure ci-avant.

La présente autorisation est soumise à votre signature pour la participation au projet Imazine tel que décrit précédemment.

L'utilisation éventuelle du texte de votre enfant sera faite par l'Association Lilomots.

Je soussigné(e) (Prénom et Nom) :.....

.....

déclare être le représentant légal du mineur désigné au paragraphe 3.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour sa participation au concours Imazine et pour l'utilisation de son texte dans les supports de l'association, qu'il soit ou non lauréat : OUI NON

J'accepte que les photographies prises à l'occasion de la remise des prix Imazine 2019 ou de futurs ateliers en lien avec ce projet, où figurent l'enfant désigné au paragraphe 3, soient diffusées à des fins de communication : OUI NON

Adresse e-mail :

.....

N° de téléphone :

Ville :

Fait à

Le

Signature du représentant légal du mineur :



PARTICIPATION CLASSE CONCOURS IMAZINE

VALIDATION DU RECUEIL DES AUTORISATIONS AU DROIT D'AUTEUR ET DROIT A L'IMAGE DES ELEVES

La présente demande est destinée à valider que le consentement et les autorisations, nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, obtenues des élèves participants ainsi que de leurs parents (cf. règlement du concours Imazine).

Je déclare également que l'ensemble des enfants de ma classe peuvent être **pris en photo** à l'occasion de la remise des prix Imazine 2019 ou de futurs ateliers en lien avec ce projet, exception faite de :

1. Désignation du projet :

Le projet consiste en la participation à un concours d'écriture jeune public intitulé Imazine et mis en place par l'Association Lilomots en 2019.

.....
.....
.....
.....

2. Modes d'exploitation envisagés :

Le texte transmis par la classe participante sera, s'il est lauréat, utilisé dans le cadre d'une publication numérique et papier. Il pourra également faire l'objet d'une utilisation par l'association dans le cadre de sa communication même s'il n'est pas lauréat. Les noms et prénoms des élèves ne seront jamais cités, seulement la classe, le nom de l'école et celui de l'enseignant.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. Validation de l'enseignant

Vu le Code civil, en particulier son article 9 sur le respect de la vie privée.

Mes coordonnées :

Adresse e-mail :

Vu le Code de la propriété intellectuelle.

.....

Vu le consentement préalable exprimé par la personne mineure ci-avant.

N° de téléphone :

Je, soussigné, (nom et prénom de l'enseignant)

Fait à

Le

de la classe de de l'établissement situé (adresse)

Signature de l'enseignant :

déclare avoir recueilli le consentement et les autorisations relatives au droit d'auteur et droit à l'image nécessaires auprès de mes élèves et de leurs parents.

Conformément à la réglementation RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) en vigueur, les données personnelles recueillies ne seront conservées que pour les usages liés au concours 2020 et 2021. Elles seront détruites au 31/12/2021 au plus tard. Elles peuvent être effacées sur simple demande par e-mail à lilomots@gmail.com ou courrier postal à Association Lilomots - chez Abraham RATINEY, 8 rue des fleurs d'oranger, 97419 La Possession.

Les textes produits par la classe pourront être utilisés dans les supports de l'association que la classe soit ou non lauréate :

OUI NON